

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 26 janvier 2023

n° 017-23 C

Objet : RS - Précisions sur le poste et le recrutement de géomaticien à la direction de l'eau et de l'assainissement

• date de convocation le 20 janvier 2023

• nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt-six janvier à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 52

Aillon-le-Jeune Serge Tichkiewitch

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard

Barby Christophe Pierretton

Bassens Martine Lambert

Bellecombe-en-Bauges Eric Delhommeau

Challes-les-Eaux James Hallay - Josette Rémy

Chambéry Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Alain Caraco - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Benoit Perrotton - Thierry Repentin - Walter Sartori

Cognin Franck Morat

Curienne

Doucy-en-Bauges Marie Perrier

Ecole Hervé Ferroud-Plattet

Jacob-Bellecombette Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Jarsy

La Compôte Jean-Pierre Fressoz

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz

La Ravoire Grégory Basin - Alexandre Gennaro

La Thuile Dominique Pommat

Le Châtelard

Le Noyer Philippe Gamen

Les Déserts Sandra Ferrari

Lescheraines

Montagnole Jean-Maurice Venturini

Puygros

Saint-Alban-Laysse Michel Dyen - Alain Saurel

Saint-Baldoph

Saint-Cassin Jocelyne Gougou

Sainte-Reine Philippe Ferrari

Saint-François de Sales Maryse Fabre

Saint-Jean-d'Arvey Christian Berthomier

Saint-Jeoire-Prieuré Jean-Marc Léoutre

Saint-Sulpice Marcel Ferrari

Sonnaz Daniel Rochaix

Thoiry

Vérel-Pragondran Jean-Pierre Coendoz

Vimines Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 12

de Anne-Marie Barouti à Michel Dyen - de Vincent Boulnois à Hervé Ferroud-Plattet - de Sophie Bourgade à Aurélie Le Meur - de Michel Camoz à Isabelle Dunod - de Corinne Charles à Franck Morat - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Chantal Giorda à Alexandre Gennaro - de Sabrina Haerinck à Jimmy Bâabâa - de Claire Plateaux à Martin Noblecourt - de Farid Rezzak à Christelle Favetta-Sieyes - de Christophe Richel à Philippe Gamen - de Alain Thieffenat à Martine Lambert

• conseillers excusés : 18

Stéphane Bochet - Salim Bouziane - Frédéric Bret - Pierre Brun - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Alain Gaget - Christian Gogny - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Raphaële Mouric - Gaëtan Pauchet - Emilio Pla Diaz - Damien Regairaz - Thierry Tournier - Cécile Trahand - Alexandra Turnar

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 26 janvier 2023

délibération n° 017-23 C

objet **RS - Précisions sur le poste et le recrutement de géomaticien à la direction de l'eau et de l'assainissement**

Brigitte Bochaton, vice-présidente chargée des ressources humaines et de l'accueil des gens du voyage, indique que le poste de géomaticien à la direction de l'eau et de l'assainissement est à pourvoir.

Ce poste est affecté au sein de la cellule « gestion patrimoniale – SIG » qui garantit la connaissance du patrimoine réseaux et ouvrages, et apporte une aide décisionnelle sur le renouvellement pour assurer la pérennité des infrastructures publiques.

Il est chargé de contribuer à la bonne gestion et mise à jour des données du système d'information géographique (SIG) et à l'exploitation cartographique des données.

Vu l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique qui dispose que la délibération doit préciser, en cas de recrutement sur le fondement de l'article L. 332-8 de ce code, le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'emploi créé,

Vu le tableau des effectifs,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : confirme que le poste de géomaticien à la direction de l'eau et de l'assainissement est un poste permanent qui a vocation à être occupé par un fonctionnaire relevant du cadre d'emplois des techniciens. Ce poste présente les caractéristiques suivantes :

Niveau de recrutement :

Catégorie B – cadre d'emplois des techniciens.

Missions confiées à l'agent :

Maintenir et administrer le système d'information géographique (SIG) de la direction

- Réaliser des exports de données à partir de la plate-forme SIG.
- Garantir l'intégrité des données.
- Participer à la mise en œuvre d'un nouvel outil SIG :
 - o réaliser le paramétrage fonctionnel,
 - o tester l'outil en lien avec le service SIG de la collectivité et les utilisateurs,
 - o participer au suivi des développements réalisés par le prestataire, à la formation des utilisateurs, et à la mise en place des liens du SIG avec les autres outils informatiques...

Exploiter les données du « SIG eau et assainissement »

- Mettre à jour des données métiers en lien avec les exploitants.
- Elaborer les restitutions cartographiques attendues par la direction (cartes thématiques et communicantes, analyses spatiales).
- Exporter les données géographiques issues des outils SIG pour les exploiter dans d'autres supports.
- Croiser et analyser des données en vue d'une restitution (cartographie, tableau d'analyse, indicateurs...).
- Assurer les liens avec les partenaires.

Etre le référent fonctionnel du SIG auprès des agents de la direction

- Promouvoir, en lien étroit avec la direction des systèmes d'information et du numérique (DSIN) mutualisée, les méthodes et les outils géomatiques de la collectivité, et veiller au respect de la charte cartographique existante.
- Réaliser l'assistance de premier niveau et la formation aux outils métiers aux utilisateurs de la direction.
- Effectuer l'interface technique et fonctionnelle avec la DSIN et participer aux groupes de travail sur la géomatique.
- Proposer des mesures correctives et d'améliorations des outils exploités.

- Réaliser et mettre à jour des synoptiques de fonctionnement de réseau sous DAO / schémas fonctionnels hydrauliques.

Rémunération de l'emploi :

Grille indiciaire et régime indemnitaire du cadre d'emplois des techniciens selon expérience.

Article 2 : confirme que si cet emploi ne peut être pourvu par une candidature statutaire, il sera possible de le pourvoir sur le fondement de l'article L. 332-8 du code général de la fonction publique, par un agent justifiant des qualités suivantes, dont la rémunération sera fixée par référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois des techniciens, assortie du régime indemnitaire selon les dispositions prévues par la collectivité :

- formation de niveau Bac +2 (BTS ou DUT) dans le domaine de la géomatique,
- expérience professionnelle de 3 ans minimum en SIG (idéalement acquise en collectivités ou dans la sphère publique ou parapublique),
- maîtrise impérative de la géomatique, des SIG et de la cartographie,
- maîtrise des techniques de numérisation, d'intégration et de reproduction de données, des outils SIG, DAO (Autocad) et bureautiques, des outils et techniques de communication et rendu graphique et des règles d'analyses statistique et spatiale,
- connaissance de l'environnement et des activités des collectivités territoriales, en particulier le domaine de l'eau et de l'assainissement,
- connaissances des outils ETL (FME) et de la sémiologie graphique,
- qualités relationnelles, écoute et de dialogue,
- qualités pédagogiques et didactiques,
- être force de proposition, savoir alerter en cas de risque perçu,
- autonomie, prise d'initiatives,
- rigueur et méthode.

Article 3 : autorise le président ou son représentant à signer le contrat à intervenir le cas échéant.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **017-23 C**

Objet de l'acte : RS - Précisions sur le poste et le recrutement de géomaticien à la direction de l'eau et de l'assainissement

Thème Préfecture : 4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. 2 - Autres délibérations

Date de l'acte : 31 janvier 2023

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20230131-lmc1H28843H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H28843H1

Date de transmission en Préfecture : 31 janvier 2023

Date de réception en Préfecture : 31 janvier 2023

Publication sur le site internet: mercredi 01 février 2023